

COMMUNIQUE

Prime Minister's Cyclone Relief Fund

Suite au passage du cyclone Berguitta, le gouvernement invite le secteur privé ainsi que les membres du public à contribuer au Prime Minister's Cyclone Relief Fund.

Ce fonds est destiné à apporter une assistance aux victimes de cyclones pour les réparations aux maisons endommagées et à l'amélioration des infrastructures relatives. Vous pouvez apporter votre contribution par virement bancaire sur le compte suivant :

Prime Minister's Cyclone Relief Fund
State Bank of Mauritius
Savings Account No. 61031200000107

ou par chèque tiré à l'ordre du "Prime Minister's Cyclone Relief Fund" et remis au Cabinet Office, Prime Minister's Office, New Treasury Building, Port Louis.

Bureau du Premier ministre

23 janvier 2018